

ASSEMBLEE GENERALE

Procès-verbal
de la séance du jeudi 10 février 2022 à 17h30 à Forum Fribourg

Convoqués : 163 membres

Présidence : Gilles Schorderet

Secrétaire : Sylvie Rossmann

Présents : 80 membres et invités (selon liste des présences)

Excusés : 32 membres

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée générale
 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2021
 3. Rapport du président
 4. Rapports d'activités
 - 4.1 du chargé de projets & communication
 - 4.2 du représentant du Club du bois et de la forêt au Grand Conseil
 5. Compte de résultat et bilan 2021
 6. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation
 7. Budget 2022
 8. Election du-de la président-e, en remplacement de M. Gilles Schorderet
 9. Election d'un membre du Comité représentant le Club du bois et de la forêt au Grand Conseil, en remplacement de Mme Sylvie Bonvin-Sansonens
 10. Election de deux vérificateurs des comptes et d'un suppléant-e
 11. Election de M. Michel Niquille en qualité de membre d'honneur
 12. Accueil des nouveaux membres
 13. Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts
 14. Divers
-

1. Ouverture de l'assemblée générale

Le président ouvre l'assemblée générale 2022 à 17h30. Il salue les personnes présentes et souhaite plus particulièrement la bienvenue aux invités (liste jointe au procès-verbal original). Par gain de temps, le président renonce à citer les invités excusés. Puis il donne la parole au vice-président, M. Alexander Gruber, qui adresse un message de bienvenue en allemand.

Il nomme ensuite deux scrutateurs, MM. Guido Flammer et Bertrand Grandjean.

Il constate que l'assemblée a été convoquée dans les délais prévus par les statuts et déclare celle-ci valablement constituée. Il demande ensuite aux scrutateurs de compter les cartes de vote des membres présents. L'assemblée de ce jour compte 52 membres ayant le droit de vote. En cas de votation, le quorum se situe à 26 voix.

L'assemblée observe un instant de silence en mémoire des personnes décédées durant l'année.

Il donne ensuite la parole à M. Alexis Overney, conseiller communal à Granges-Paccot, qui présente brièvement la commune.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2021

Le procès-verbal de la dernière assemblée par voie de correspondance est publié en français et en allemand sur le site internet de l'Association.

Décision :

La lecture du procès-verbal de l'assemblée générale 2021 n'est pas demandée et il est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport du président

Le rapport du président est annexé au procès-verbal original.

Décision :

Le rapport du président est approuvé à l'unanimité.

4. Rapports d'activités

4.1 du chargé de projets & communication

Le rapport du chargé de projets & communication est annexé au procès-verbal original.

Décision :

Le rapport du chargé de projets & communication est approuvé à l'unanimité.

4.2 du représentant du Club du bois et de la forêt au Grand Conseil

Le rapport du représentant du Club du bois et de la forêt est annexé au procès-verbal original.

Décision :

Le rapport du représentant du Club du bois et de la forêt est approuvé à l'unanimité.

Le président donne la parole à M. Jean-Pierre Doutaz, président du Grand Conseil, qui s'adresse à l'assemblée en relevant notamment l'importance d'encourager l'utilisation du bois local dans les constructions. Il souligne aussi que l'innovation passe par la formation. De très beaux exemples ont été démontrés sur les stands du Forum des métiers Start ! qui se tient cette semaine à Forum Fribourg.

5. Compte de résultat et bilan 2021

Le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2021 sont présentés aux membres. La secrétaire en donne lecture et commente les postes importants des recettes et des dépenses de l'association.

Après comptabilisation de CHF 76'898.80 de recettes et CHF 76'830.01 de dépenses, les comptes bouclent avec un bénéfice de **CHF 68.79**.

Le capital-fortune au 31 décembre 2021 est dès lors porté à **CHF 51'391.07**.

6. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation

Les comptes 2021 ont été vérifiés par M. Laurent Derivaz qui en propose l'approbation.

Décision :

Les comptes de l'exercice 2021 sont approuvés à l'unanimité avec remerciements.

7. Budget 2022

La secrétaire présente le budget 2022, qui prévoit un total de recettes de CHF 131'540.00 pour CHF 138'700.00 de dépenses, présentant une perte de CHF 7'160.00.

Décision :

A l'unanimité, l'assemblée approuve le budget 2022.

8. Election du/de la président·e, en remplacement de M. Gilles Schorderet

Le président présente la candidature proposée par l'Association des charpentiers et menuisiers alémaniques de Mme **Gilberte Schär**, domiciliée à Morat, ancienne députée au Grand Conseil fribourgeois, bilingue, active depuis plus de 30 ans dans le domaine de l'immobilier et membre de plusieurs associations.

La parole n'étant pas demandé, le président propose d'élire Mme Schär par acclamations.

Décision :

L'assemblée élit par acclamations Mme Gilberte Schär en qualité de présidente de l'association Lignum Fribourg.

Le président souhaite la bienvenue à Mme Gilberte Schär et plein succès dans son nouveau mandat en lui offrant un bouquet de fleurs.

Mme Gilberte Schär remercie l'assemblée de la confiance qui lui est témoignée et adresse quelques mots à l'assemblée.

9. Election d'un membre du Comité représentant le Club du bois et de la forêt au Grand Conseil, en remplacement de Mme Sylvie Bonvin-Sansonnens

Le président remercie Mme Sylvie Bonvin-Sansonnens pour son engagement en faveur de l'Association en lui remettant un présent.

Puis il présente la candidature proposée par le Club du bois et de la forêt au Grand Conseil de **M. Benoît Glasson**, charpentier à Sorens et président de Forêt Gruyère.

Décision :

L'assemblée élit par acclamations M. Benoît Glasson en qualité de membre du Comité.

10. Election de deux vérificateurs des comptes et d'un·e suppléant·e

Conformément à l'article 22 des statuts, les vérificateurs des comptes sont nommés pour la période de deux ans ; ils sont rééligibles. Le président annonce que M. Thierry Sottas ne peut pas se représenter, étant donné qu'il s'occupe dorénavant de la comptabilité de l'association. Quant à M. Laurent Derivaz, il accepte de renouveler son mandat.

Le Comité propose de réélire M. Laurent Derivaz comme 1^{er} vérificateur et d'élire M. **Stéphane Nicolet**, forestier-bûcheron à Forêts-Sarine et représentant l'APFF comme 2^e vérificateur et M. **Florian Yerly**, directeur de Yerly Bois SA et représentant les scieurs, comme suppléant.

Décision :

L'assemblée élit par acclamations les vérificateurs des comptes et le suppléant proposés ci-dessus.

11. Election de M. Michel Niquille en qualité de membre d'honneur

Sur proposition du Comité, le président soumet à élection M. Michel Niquille en qualité de membre d'honneur de l'association, en signe de reconnaissance pour son engagement de plus de 30 ans au sein de la filière bois.

Décision :

L'assemblée élit par acclamations M. Michel Niquille en qualité de membre d'honneur de l'association Lignum Fribourg.

A cette occasion, le président lui remet un diplôme et un cadeau.

12. Accueil des nouveaux membres

Le président présente brièvement les quatre nouveaux membres suivants :

- ⇒ **Beaud Ingénieurs Bois Sàrl**, à Bulle
- ⇒ **Lanthmann Constructions Bois Sàrl**, La Tour-de-Trême
- ⇒ **Kolly & Brodard Sàrl**, Le Mouret
- ⇒ **Service des affaires bourgeoises de la Ville de Fribourg**

Décision :

L'assemblée accueille les nouveaux membres par acclamations.

13. Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts

M. le Conseiller d'Etat Didier Castella apporte les salutations du Conseil d'Etat. Il souhaite à Lignum Fribourg et ses membres une filière unie, innovante, durable et qui assure sa relève. En effet, Il rappelle qu'une filière bois coordonnée est la meilleure réponse aux besoins du marché. Les pouvoirs publics s'engagent à la soutenir et à créer les conditions-cadre pour une utilisation optimale du bois fribourgeois.

Il profite de cette rencontre pour annoncer quelques projets phares de cette nouvelle législature où le bois a une attention particulière : Wood-iD à Bluefactory, le Musée d'histoire naturelle et le centre de formation du Lac Noir.

Il remercie l'ensemble du comité et M. Michel Niquille pour l'ensemble du travail accompli. Il termine son allocution en s'adressant à M. Gilles Schorderet pour le remercier pour son engagement sans faille au service de la forêt et de la filière bois.

14. Divers

M. Michel Niquille prend la parole pour remercier le président sortant, M. Gilles Schorderet, et lui remet un cadeau au nom de tout le comité.

Enfin, il souhaite faire don à Mme Sylvie Rossmann d'une dizaine de beaux ouvrages sur le thème du bois.

La parole n'étant plus demandée, le président lève l'assemblée en remerciant les membres pour leur soutien et leur confiance. Il adresse également des remerciements organisations de la filière bois du canton de Fribourg, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg, la DIAF pour son soutien et sa confiance, la direction du Service des forêts et de la nature, les membres du comité Lignum Fribourg, les membres du Club du bois et de la forêt au Grand Conseil, le Cedotec, et la Fédération Patronale et Economique pour sa précieuse collaboration.

Association Lignum Fribourg



Gilles Schorderet
Président



Sylvie Rossmann
Secrétaire